



# L'Enseignement de complément « Langues et Cultures Européennes »

## Qu'est-ce que l'enseignement LCE ?

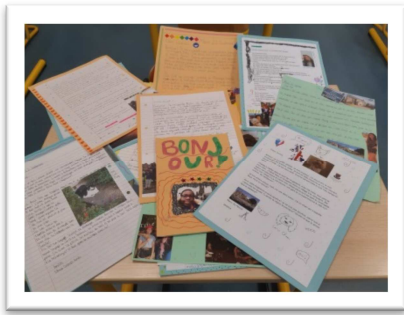
- C'est un enseignement de complément, proposé aux élèves à partir de la classe de 5<sup>ème</sup> (anciennement appelé « Section Européenne »), avec possibilité de poursuite en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- Les élèves de ayant choisi cet enseignement sont regroupés deux heures par semaine :

### - 1 heure d'anglais, assurée par un professeur d'anglais :

- ✓ En 5<sup>e</sup> : le travail s'articule essentiellement autour de la correspondance avec un établissement anglais dans le cadre de la coopération « Finistère-Cornwall » : échange de lettres, cartes de vœux, etc... → Thématiques abordées : activités de loisirs, les goûts, les sports, l'école, les pays anglophones, le développement durable...
- ✓ En 4<sup>e</sup> : • correspondance avec des élèves en Afrique du Sud et aux USA
  - sessions Skype → échanges avec des élèves du même âge de différents pays, découverte d'autres cultures
  - différents projets tout au long de l'année : Let's sing ! Breakfast around the world...
- ✓ En 3<sup>e</sup> : correspondance avec des élèves de Louisiane et du dakota (USA).

### - 1 heure de CLIL (Content and Language Integrated Learning) : cours de mathématiques dispensé en Anglais

- ✓ Objectif : amener les élèves à utiliser la langue anglaise dans un contexte différent de celui du cours d'anglais (pas nécessaire de posséder un niveau d'excellence en Mathématiques, le but est avant tout de valoriser les efforts fournis pour améliorer l'expression orale!)
- ✓ Travail sur des notions simples comme la comparaison des nombres, l'utilisation de la droite graduée, initiation à la programmation informatique via le logiciel « Scratch » en anglais...



## Quels sont les objectifs de la section européenne ?

- C'est une chance de **se perfectionner en Anglais**, de consolider ses acquis dans chacune des compétences à l'écrit et à l'oral.
- L'accent est néanmoins mis sur la **pratique orale**.
- C'est l'occasion **d'apprendre davantage et autrement**, de développer ses connaissances de la civilisation des pays anglophones (géographie, histoire, traditions, culture, littérature, arts, sports, sciences, ...)

## Quelles sont les qualités requises pour intégrer la section européenne ?

- avoir un **assez bon niveau en Anglais**.
- être motivé par l'apprentissage de l'Anglais, dynamique, curieux, sérieux, autonome.
- Avoir une bonne capacité de travail. (Il y a un peu de travail à faire à la maison: apprentissage du lexique, travaux d'écriture, de recherche, ...)
- Il faut avant tout **aimer l'Anglais et ne pas avoir peur de s'exprimer**.

## Conditions d'admission

- Le nombre de places étant limité, il faut avoir des résultats satisfaisants et être actif en classe.
- Un questionnaire de motivation devra être renseigné.
- Les professeurs d'anglais émettent un avis favorable ou défavorable au choix de cet enseignement.

## Poursuite d'étude

- Après la 3<sup>ème</sup>, les élèves ont la possibilité, si leur candidature est retenue, d'intégrer la filière Section Européenne au lycée et obtenir en fin de cursus, un Baccalauréat avec la Mention Européenne.
- Les élèves de Section Européenne au lycée ont aussi la possibilité, en Première ou en Terminale, de passer le « Cambridge First Certificate » (Examen reconnu au niveau international)

